

Question N° : 63875	de M. Bacquet Jean-Paul (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Puy-de-Dôme)	QE
Ministère interrogé :	Affaires étrangères et européennes	
Ministère attributaire :	Affaires étrangères et européennes	
	Question publiée au JO le : 17/11/2009 page : 10750	
Rubrique :	rapatriés	
Tête d'analyse :	politique à l'égard des rapatriés	
Analyse :	cimetières. entretien. Afrique du Nord	
<u>Texte de la QUESTION :</u>	<p>M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la nécessaire réhabilitation des sépultures françaises en Algérie. Il est particulièrement regrettable de voir que, malgré les annonces faites en 2003 par le Président de la République, il reste encore en Algérie de nombreux cimetières dans des états de délabrement insoutenables et irrespectueux. Parmi ceux qui ont pu faire le voyage en Algérie où sont inhumés leurs ancêtres et leurs parents, la vision de tombes ouvertes et profanées a constitué un choc que certains ont ressenti comme une offense intolérable empêchant toute réconciliation avec les mémoires. Alors que la profanation ou la dégradation volontaire d'une tombe en France, quelle que soit la culture ou la religion, suscite l'indignation et provoque à juste titre une condamnation immédiate, la réhabilitation des tombes situées dans les cimetières d'Algérie mérite un vrai effort de l'État français. Or il semble que, depuis 2007 rien n'a été fait. Il lui demande donc d'indiquer quelles mesures il entend prendre pour assurer la sauvegarde des cimetières français en Algérie.</p>	
<u>Texte de la REPONSE :</u>		